

Par et pour les habitant.es, l'écologie populaire à Trappes comme vecteur de citoyenneté et levier d'émancipation

Axe 2 : Valoriser la place des jeunes dans la prise de décision d'un projet de transition

Résumé :

Le dispositif vise à favoriser l'engagement des jeunes sur les enjeux de transition écologique. Il s'articule autour de deux axes principaux :

Mettre en œuvre, en collaboration avec les structures locales et les associations, des parcours d'engagement pour les jeunes de 6 à 18 ans. Ces parcours, adaptés à chaque tranche d'âge, incluent des actions de formation, de sensibilisation, d'implication active et de valorisation des engagements,

Aménager des espaces démocratiques urbains visant à promouvoir l'engagement des jeunes, tels que le Conseil municipal des jeunes, un collectif dédié à l'écologie, ainsi qu'un lieu spécifique consacré aux enjeux écologiques.

Objectif général:

Le dispositif vise à dispenser une formation aux jeunes des quartiers populaires en positionnant l'écologie populaire comme un levier d'engagement, de citoyenneté et d'émancipation.

Objectifs spécifiques :

1. Mettre en place des parcours d'engagement destiné aux jeunes de 6 à 18 ans, comprenant des actions de formation, de sensibilisation, d'implication et de valorisation, centrées sur les enjeux écologiques
 - 1.1. Etablir un parcours d'engagement spécifiquement destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans porté par les accueils de loisirs en lien avec l'association Ville verte et Centres Socio-Culturels.
 - 1.2. Etablir un parcours d'engagement spécifiquement destiné aux jeunes âgés de 11 à 15 ans, co-construit avec l'association E-graines. Ce parcours est porté par la Direction des sports de la ville en lien avec les accueils de loisirs et les centres Socio-culturels.
 - 1.3. Etablir un parcours d'engagement spécifiquement destiné aux jeunes âgés de 15 à 18 ans, co-construit avec l'association Banlieues Climat.
2. Encourager l'engagement et l'implication des jeunes sur les enjeux écologiques en créant des espaces démocratiques
 - 2.1. Créer un Conseil municipal des jeunes incluant un comité écologie.
 - 2.2. Créer un collectif de jeunes Trappistes, formés aux enjeux environnementaux en collaboration avec Banlieues Climat.
 - 2.3. Aménager un « espace 1901 » dédiée aux activités écologiques, inspiré du modèle de l'Académie du Climat de la Ville de Paris.

Territoire d'expérimentation:

Le dispositif est déployé sur la commune de Trappes.

Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 1274

Le public cible est constitué des enfants et des jeunes trappistes âgés de 6 à 18 ans.

Calendrier de l'expérimentation :

01/09/2025 – 03/09/2028